



Convocation à l'assemblée générale du BSS

Le vendredi 30 Juin 2023 à 19:00

president@broceliandesub.com

Cher(e)s adhérent(e)s,

L'Assemblée Générale du BSS se tiendra le Vendredi 30 Juin 2023 à Montfort sur Meu à l'IME Les ajoncs d'or à partir de 19h00.

Les règles sanitaires seront toujours d'actualité (masques, distanciation sociale, gel hydro alcoolique, ...).

L'ordre du jour sera le suivant :

- **Rapport du Président**
- **Rapport du Secrétaire**
- **Rapport du Trésorier Approbation des comptes de l'exercice et Prévision du budget pour l'exercice suivant.**
- **Élections du comité directeur.**
- **Questions diverses.**

Un apéritif sera proposé après l'AG.

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, **un quorum de 25% des adhérents** à jour de cotisation doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement.

Nous souhaitons donc vivement votre participation. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément aux statuts et au règlement intérieur, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint, dûment rempli et signé.

Si vous souhaitez participer à l'AG et à l'apéritif, merci de bien vouloir vous inscrire en cliquant sur le lien ci-dessous afin de prévoir l'intendance.
<https://www.helloasso.com/associations/broceliande-sports-subaquatiques/evenements/ag-2023>

Veillez croire, cher(e)s adhérent(e)s, à nos salutations associatives.

Le Président
Laurent BROUSTAL

Une fiche d'inscription prioritaire pour les adhérents vous sera envoyée sous peu.

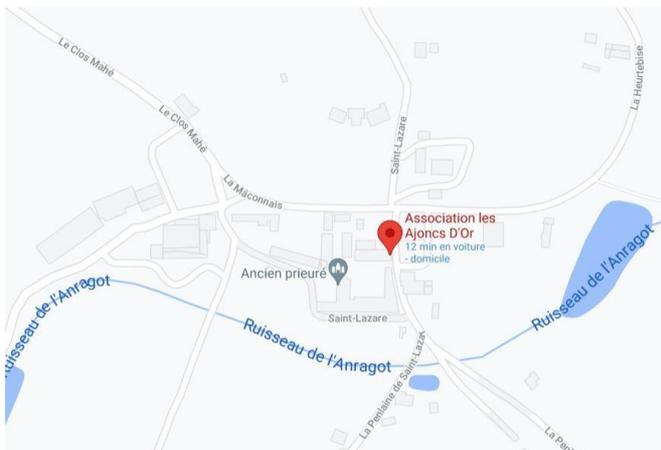
Pouvoir de vote

Je soussigné : donne pouvoir à M.
..... demeurant

pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 30 juin 2023 à 19h00 à l'IME Les Ajoncs d'Or, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature obligatoire

Comment se rendre à la salle :
sur **GOOGLE** taper **Association les Ajoncs D'Or, 12 Saint-Lazare, 35160 Montfort-sur-Meu**



Orange Restricted

Orange Restricted